

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Primature : le point sur les chantiers prioritaires

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LE niveau d'évolution des projets prioritaires du gouvernement, notamment ceux relatifs aux infrastructures, était samedi dernier au centre des échanges au cours d'une réunion à la Primature. En effet, le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a réuni à son cabinet, plusieurs membres de l'équipe gouvernementale pour faire le point sur les chantiers en cours. Cet échange lui a permis de s'assurer de la bonne exécution des chantiers lancés par le gouvernement et intégrant le

Plan d'accélération de la transformation (PAT). Après la visite des chantiers en cours de réfection, de réhabilitation ou en construction dans toutes les provinces, d'abord en tant que vice-Premier ministre, puis Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze a voulu s'enquérir de l'avancement de ces dossiers. Conformément aux hautes instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Il y a quelques jours, le Premier ministre a visité des chantiers du secteur santé en cours d'exécution dans la capitale. Il a pu mesurer le bon niveau de leur évolution. Parmi ces chantiers, le site de construction de l'hôpital d'arrondissement de

La Peyrie. Il s'agit des travaux d'extension du Centre de santé dudit quartier. À terme, la nouvelle structure sera dotée d'un bloc opératoire et de plusieurs autres nouveaux services. Ainsi que le chantier en bonne voie de l'ancien Hôpital pédiatrique d'Owendo qui va devenir un institut des maladies infectieuses. Dans sa déclaration de politique générale, le 24 janvier dernier, devant les députés de l'Assemblée nationale, parmi les grands axes de son programme d'actions, figuraient en bonne place les infrastructures. L'ambition étant de relever le niveau de développement du Gabon, améliorer la vie et le cadre de vie des populations.



Photo: DR

Échanges entre le Premier ministre et les membres de son gouvernement.

Hauts-commissaires et commissaires de la République sur le terrain

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

UNE démarche conforme à la fois à la feuille de route qui leur a été prescrite et au triptyque (écoute- proximité-pragmatisme) qui fonde leur mission. Les hauts-commissaires et commissaires de la République se rendent au plus près des populations à partir de ce lundi, dans un périple à travers le Gabon. Ainsi, outre leur quotidien marqué par des analyses de situation, les auditions, les échanges avec les représentants de tous les corps de notre pays : social, économique, associatifs, institutionnels ; le tout couronné par des notes de synthèses, des avis soumis avec régularité au chef de l'État, les voilà parcourant désormais l'hinterland. À cet effet, la phase inaugurale de leur périple qui les conduira dans l'ensemble des provinces, commence par la Ngounié. Dans cette province, les commissaires n'entendent point ménager leurs efforts pour affronter " monts et vallées " et aller au contact des populations. À cette occa-



Photo: Sylvain Maganga

Hauts commissaires et commissaires de la République entament ce lundi par la Ngounié un périple à travers le Gabon.

sion, ils mettront en application les hautes instructions du président de la République, à savoir faire le suivi-évaluation de son action politique et des politiques publiques. De même, ils apprécieront de plus près les attentes et préoccupations de leurs concitoyens de toutes les couches sociales. Par ailleurs, relais de l'action politique du chef de l'État chargés également de promouvoir l'animation du débat politique auprès des populations, les hauts-commissaires et commissaires saisiront cette opportunité pour échanger avec les leaders d'opinion. En somme, créer une

interaction avec ces hommes et femmes, qu'ils soient religieux, politiques, leaders associatifs, chefs de communauté, etc. Objectif : aider au renforcement de la démocratie, à la promotion du vivre-ensemble, à l'instauration et à l'entretien d'un climat plus favorable au développement harmonieux de notre pays. Tout naturellement, comme ils le font avec les autres corps de la société, à l'issue de cette mission de terrain, ils rendront compte au chef de l'État de ce qu'ils auront entendu et vu de leurs yeux en complément actif aux rapports dressés par d'autres administrations.

Révision de la Constitution : la voie parlementaire privilégiée

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LA Loi fondamentale va donc être révisée. En séance de vendredi dernier, le Conseil des ministres a, en effet, adopté le projet de loi portant révision de la Constitution de la République gabonaise. Celui-ci vise à traduire en acte une des recommandations de la récente concertation politique. Notamment l'harmonisation des mandats politiques, avec un scrutin à un tour pour chaque élection et des mandats de cinq (5) ans, pour le président de la République, les députés, les sénateurs et les élus locaux. Et selon toute vraisemblance, c'est la voie parlementaire qui devrait être privilégiée. En ce sens, après avis de la Cour constitutionnelle, et le vote en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat du projet de loi, celui-ci sera soumis pour adoption au Parlement réuni en

congrès. Avec ceci que la présidence du congrès est assurée par le président de l'Assemblée nationale et que la présence d'au moins deux tiers des membres des deux Chambres du Parlement est requise. Entendu que le bureau du congrès est celui de l'Assemblée nationale. Ainsi, après 1997, 2 003 et 2011, la Constitution va à nouveau être révisée. Et son issue ne laisse planer, toutes proportions gardées, aucun doute. Tant le Parti démocratique gabonais (PDG) détient la majorité absolue au Parlement. L'intérêt devrait essentiellement résider dans l'attitude des parlementaires des Démocrates (LD), principale formation politique de l'opposition. On voit mal en effet, après que leur président honoraire, Séraphin Akure-Davain, a coprésidé avec le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, les travaux de ladite concertation, députés et sénateurs LD ne pas adopter le projet de révision.



Photo: DR

Vue des membres de l'Exécutif en Conseil des ministres.